

PROGRAMME DE FORMATION

« REFERENT ANIMATEUR EN PREVENTION DES RISQUES PHYSIQUES »

(Niveau 1 - Durée : 21 heures + travail intersession)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être capable d'assurer le rôle de relais prévention de proximité entre l'agent de service et l'entreprise ;
- Être capable d'animer, en lien avec la direction, des sensibilisations à la prévention des risques physiques ;
- Être capable d'analyser les situations de travail dangereuses dans les métiers d'entretien des locaux ;
- Être capable de former et d'évaluer les agents d'entretien sur site.

PUBLIC VISE ET PREREQUIS

- Tous salariés encadrants dans les métiers de l'insertion ou de la propreté des locaux ;
- Le nombre de participants par session est fixé à 6 personnes maximum ;
- Aucun prérequis.

CONTENU PEDAGOGIQUE

- Bases en prévention des risques professionnels
 - o Valeurs et enjeux, principes généraux ;
 - o Comprendre les liens entre travail et santé ;
 - o Comprendre l'accident de travail et les maladies professionnelles ;
 - o Participer à l'évaluation des risques professionnels.
- Les risques physiques pour les agents d'entretien des locaux
 - o Les risques liés aux manutentions manuelles et aux postures ;
 - o Les risques de chute de plain-pied, de hauteur, avec dénivellation ;
 - o Les risques « produits », pictogrammes, dosages et usages.
- Observation et analyse du travail
 - o La situation de travail et l'homme ;
 - o Anatomie, physiologie, pathologies ;
 - o Les éléments de la situation de travail ;
 - o Outils d'observation et d'analyse.
- Être référent animateur en prévention
 - o Les étapes, techniques et outils indispensables pour former et évaluer au poste de travail ;
 - o La recherche de pistes de solutions et le plan d'actions ;
 - o Communiquer et relayer les informations ;
 - o Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

MODALITES DE SUIVI

- Signature d'une feuille d'emargement.

MODALITES D'EVALUATION

- L'évaluation des acquis se déroule en contrôle continu tout au long de la formation ;
- A l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation validant leurs acquis. ;
- Une évaluation à chaud permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

METHODE PEDAGOGIQUE

- La formation se déroule en 2 périodes de face à face pédagogique séparées par une intersession de 2 à 3 semaines durant laquelle un travail personnel sera demandé à chaque participant ;
- Approche théorique : acquisition de connaissances indispensables, « Le savoir » ;
- Pratique expérimentale : travail pour mettre en pratique les nouveaux acquis, « Le savoir-faire » ;
- Pratique en situation réelle de travail : application concrète, « Le savoir être ».

MOYENS TECHNIQUES ET ENCADREMENT

- Outils généraux : ordinateurs portables, vidéoprojecteurs, tableau papier ;
- Matériel pédagogique : pièces anatomiques, matériel de ménage, vidéos ;
- Documentation spécifique aux métiers de la propreté aux participants ;
- L'intervenant est un formateur professionnel depuis plus de 15 ans, habilité par le réseau INRS/CARSAT à dispenser des formations d'acteurs Prévention des Risques liés à l'Activité Physique et formé à l'ergonomie.